

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2006**

Date de convocation du Conseil Municipal : 9/11/2006

Etaient présents: M. Jean-Claude ORIOL Maire, MM Alain DAUTHEVILLE, Robert BOSSY, Mme Martine OLLIVIER Adjointes au Maire, Mmes Karine FURMINIEUX, Martine LECHENARD, MM Gérard CORDIER, Claude MICAL Laurent MONTAGNON, Jean ROCHE, Christian ROURE, Bernard SEUX Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absents :

M. Bernard SEUX a été élu secrétaire de séance.

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2006** et signature du registre des délibérations.

- **Création d'un emploi d'agent territorial des services techniques** : délibération est prise à l'unanimité pour créer à compter du 01 janvier 2007 un poste d'agent territorial des services techniques, échelle 3 de rémunération, de 35 heures hebdomadaires.
- **Création d'un emploi pour un besoin saisonnier** : délibération est prise à l'unanimité pour créer à compter du 17 novembre 2006 un emploi saisonnier à temps complet pour 35H/ semaine.
- **Attribution vêtement de travail pour le personnel communal** : délibération est prise à l'unanimité pour attribuer annuellement des vêtements de travail au personnel communal M. GOIN Olivier, M. DEGACHE Laurent, Mme STRANO Maryvonne et Mme DEFOUR Monique
- **Convention d'occupation de locaux commerciaux** : délibération est prise à l'unanimité afin d'établir une convention d'occupation de locaux commerciaux pour le local Bar Tabac Presse loué par la commune dans l'immeuble Le Renaissance. Cette convention prendra effet à partir du 1/11/2006. Elle fixe le montant du loyer mensuel et indique que la révision aura lieu à l'expiration de chaque période annuelle en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.
- **Modification de la redevance assainissement** : délibération est prise à l'unanimité pour laisser le montant de la redevance assainissement à 40 € pour la partie fixe et de porter le montant de la redevance à 0.55 € soit 0.05 € d'augmentation pour la part variable, ceci à compter de l'année 2007. Le recouvrement de cette redevance est confié à la Société SAUR.
- **Droit de Préemption Urbain** : délibération est prise à l'unanimité afin d'instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU et la zone NL et d'élargir le droit de préemption urbain à tous les terrains qui jouxtent les bâtiments ou terrains communaux, quelle que soit la zone concernée.

**URBANISME**

**Déclaration de travaux**

- SOUBEYRAND Thierry – Eterpas – Abri de jardin : avis favorable
- GLEIZOLLE Damien – 126 lot La Chaux – Abri cheval : irrecevable
- DAEFLER Alfred – 18 rue du Châtelet – Brise vent : avis favorable

## Certificat d'urbanisme

- Géomètre PAPE : Pré de Loume – Le thoue – Fontanes

## QUESTIONS DIVERSES

- **Colombarium** : Suite à demande locales et après visite de nombreux columbariums des alentours, il est proposé de créer un jardin du souvenir avec une stèle pour la dispersion des cendres et de 7 cave urnes (mini caveaux) pouvant contenir 4 urnes chacune.
- **Raccordement au réseau collectif d'assainissement** : Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'un courrier pour une demande de raccordement au réseau collectif d'assainissement. Une rencontre sera planifiée pour en préciser les modalités.
- 
- **Courrier MJC** : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de la MJC indiquant que dans le cadre du mois du documentaire, le Moulin à Images diffusera un film témoignage sur une rescapée cambodgienne, le vendredi 24 novembre, à 20h30, à la salle de St Cyr.
- **Château des Célestins** : Monsieur le Maire informe que Mme Gislaïne Blachon nouvelle directrice du château des Célestins, sera l'interlocutrice de la commune. Madame Martine OLLIVIER informe que le nombre de repas à la cantine scolaire est en hausse 95 de plus en septembre et 31 de plus en octobre par rapport à l'année dernière. Mme OLLIVIER indique également que la fréquentation à la crèche inter communale de Davézieux est conforme aux places allouées (2,08 pour 2 places).
- **Subvention aménagement Place publique** : Monsieur le maire informe que Le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, via le sénateur Henri Torre, a octroyé une aide de 12 333 € pour la création d'une place publique principalement destinée à sécuriser l'accès à l'école publique et la création de 4 jeux de boules. Il indique que cet aménagement, à vocation principale de parking n'est pas éligible par le conseil général.
- **Subvention salle communale** : un acompte de 15 200 € pour la salle communale, sur enveloppe parlementaire du député Gérard Weber, a été versé à la commune.
- **Comité d'opposition à la zone industrielle ouest** : Le comité d'opposition à la zone industrielle ouest a transmis divers documents aux élus et notamment la copie d'un courrier qu'il a adressé au préfet et sous préfet.
- **Salle des mûriers** : Monsieur le maire informe le conseil municipal que La dalle de la salle de qualité insatisfaisante sera refaite en surface après rabotage et pose d'un coulis ciment ou résine synthétique
- **Travaux de goudronnage de la rue du Rabier** : Monsieur Alain DAUTHEVILLE indique que les travaux vont reprendre en début de semaine prochaine. Des travaux de mise en séparatif de l'assainissement au centre village débiteront également à la même date.
- Un élu indique que Le panneau de sécurité routière de la liaison cyclable situé près de l'école est dangereux. Il sera prochainement déplacé.
- **Bulletin municipal** : Madame Martine OLLIVIER propose l'élaboration d'un bulletin municipal pour le deuxième trimestre 2007, accord à l'unanimité.

La réunion achevée, le conseil municipal est été invité a boire le champagne par Laurent Montagnon pour fêter la naissance d' Hélène sœur de Emeline et Sarah.